



MAIRIE DE BAILLEAU-L'ÉVÊQUE
6 Place de l'Église. 28300 Bailleau-l'Évêque
Tél. : 02.37.22.97.07
Bailleau.leveque@wanadoo.fr

Le 26 mars 2024

CONVOCAATION
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le lundi 08 avril 2024
A 20 heures 30
Salle du conseil

ORDRE DU JOUR :

- Vote des 3 taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties)
- Compte administratif 2023
- Affectation de résultat
- Budget 2024
- Habilitation au Centre de Gestion pour la procédure de consultation du contrat d'assurance des risques statutaires à effet au 01/01/2025
- Modification de la durée d'emploi de la délibération N° 11/2023 « recrutement pour un accroissement temporaire d'activité » rajouter six mois à compter du 1^{er} mai 2024
- Réduction tarif concession du cimetière
- Demande de subvention auprès de Chartres Métropole concernant l'aménagement de la cour d'école rue du Bois Herbin.
- Demande de subvention auprès de Conseil Départemental concernant l'aménagement de la cour d'école rue du Bois Herbin
- Marchés d'appels d'offres rue de de la Rabotière, Soleil Levant et Tilleuls
- Dérogation sur les rythmes scolaires

- Adhésion au CAUE
- Arrêté pour verbaliser les dépôts sauvages
- Implantation d'une ferme solaire
- Dénomination des rues du lotissement « Bois Herbin »
- SPL Chartres Aménagement « CRAC 2022 de l'opération située au Bois Herbin
- DIA
- Tour de garde des élections européennes du 09 juin 2024

Le Maire :

BARAZZUTTI Philippe



En cas d'empêchement je vous remercie de bien vouloir utiliser le pouvoir ci-dessous

Je soussigné,

Donne pouvoir à.....

Pour me représenter à la réunion du Conseil Municipal le.....

Et prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à....., le

Porter à la main « Bon pour pouvoir » et signer